

E-SANTÉ :
FAIRE ÉMERGER L'OFFRE FRANÇAISE
EN RÉPONDANT AUX BESOINS
PRÉSENTS ET FUTURS
DES ACTEURS DE SANTÉ

Contexte et objectif de l'étude (1/2)

- L'e-santé, une opportunité pour améliorer l'efficacité du système de santé
 - renforcer la prévention et favoriser la médecine prédictive
 - développer le « bien-vivre »
 - soigner
 - accompagner et favoriser l'autonomie et l'insertion sociale des citoyens / patients / par le partage d'informations et de l'optimisation des connaissances
 - informer
- L'e-santé, une opportunité pour accompagner l'évolution du « parcours santé »
 - l'ancrage fort sur le « soin » diminue au profit de la prévention et de l'accompagnement
 - prendre en charge des parcours de soins de manière globale

Contexte et objectif de l'étude (2/2)

- L'e-santé, un secteur qui peine à se développer
- Des démarches convergentes des acteurs publics pour développer l'e-santé en France

Méthodologie et périmètre de l'étude

- **L'étude est composée de trois volets :**
 - Premier volet : en fonction des besoins sociétaux et économiques
 - Second volet : forces et faiblesses de l'offre française au regard des conclusions du premier volet
 - Troisième volet : recommandations ciblant le développement et la compétitivité des entreprises françaises pour répondre aux défis sociétaux et économiques tant sur le plan national qu'international

Principales conclusions (1/3)

- **Principales caractéristiques de l'offre d'e-santé en France**
 - Le marché de l'e-santé est composé de trois sous-segments représentant des industries et des services très diversifiés, ce qui rend difficile l'émergence d'une filière unique
 - Le marché est également caractérisé par une grande hétérogénéité quant à la maturité des entreprises qui le composent
 - Le tissu industriel est représenté par de nombreuses organisations professionnelles, ce qui démontre le dynamisme du secteur, mais également son immaturité
 - Le cloisonnement de la recherche en santé freine la capacité d'innovation

Principales conclusions (2/3)

- **Points clés sur la demande en matière d'e-santé**
 - Les professionnels de santé
 - La population
 - Les patients

Principales conclusions (3/3)

- **Points clés issus du benchmark international**

- Les dix pays analysés dans une première étape ont suivi une trajectoire commune :
 1. l'informatisation des établissements de santé, puis de l'ambulatoire ;
 2. la mise en place d'infrastructures à même de faciliter le partage d'informations entre la ville et l'hôpital ;
 3. le lancement de projets de télémédecine de manière concomitante ;
 4. le lancement de plateformes d'informations destinées aux citoyens pour les aider à mieux se repérer dans le système de santé, se responsabiliser, etc.
- Les pays se distinguent en revanche selon la vitesse à laquelle ils franchissent les différentes étapes et leur capacité à paralléliser les étapes.